

Le transport de voyageurs en France

04 JANVIER 2023

Autorité
DE RÉGULATION
DES TRANSPORTS



LE TRANSPORT DE VOYAGEURS EN FRANCE



L'Autorité de régulation des transports a publié un rapport faisant un état des lieux des mobilités courte et longue distance et des évolutions des mobilités depuis 2008 et pendant la crise sanitaire au regard de leur impact environnemental.

[Consulter le rapport](#)

Ce deuxième rapport sur le transport de voyageurs dresse un panorama de l'évolution de la mobilité des Français sur la période 2008-2019 (volumes de déplacements, motifs, modes de transports utilisés) et apporte un éclairage sur l'impact environnemental de ces pratiques. Dans la continuité du premier rapport 1, sont

étudiés les facteurs influençant l'usage des différents modes de transport. Cette nouvelle étude offre en outre une perspective sur une plus longue période (2008-2019) et une analyse de l'impact de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les déplacements en 2020 et 2021. Est également réalisé un focus sur le développement des services numériques de mobilité, ceux-ci devant pouvoir contribuer à une utilisation plus optimale des services de transport, et partant, à la réduction des émissions de CO2 associées aux mobilités.

Toujours dominée par le véhicule particulier, la mobilité des Français présente des caractéristiques différentes selon la distance parcourue, d'une part, et le caractère domestique ou international des déplacements, d'autre part. Ainsi :

- 99 % des 61,8 milliards de déplacements effectués en 2019 l'ont été sur de courtes distances (inférieures à 80 km à vol d'oiseau du domicile) pour des motifs professionnels, scolaires, de loisirs ou personnels ;

- 45 % des 1001 milliards de kilomètres parcourus ont été réalisés sur des trajets longue distance – pour des motifs, principalement, de loisirs et voyages – dont près de la moitié dans le cadre de déplacements internationaux.